



## Les CFF

**Le mandat de service public dans le secteur des transports publics est principalement assuré par les CFF dont l'offre, proposée en collaboration avec d'autres entreprises de transport, est l'une des plus étoffées d'Europe.**

### ***Faits et chiffres***

- Les CFF transportent chaque jour près de 1,2 million de voyageurs et acheminent 210 000 tonnes de marchandises.
- Ils exploitent et entretiennent un réseau de lignes de plus de 3000 km.
- Ils emploient quelque 33 000 personnes et sont ainsi le quatrième employeur le plus important de Suisse.
- Les CFF appartiennent à 100 % à la Confédération.

### ***Financement***

Les prestations de service public des CFF comprennent aussi bien le trafic des voyageurs (trafic grandes lignes et trafic régional des voyageurs) que le trafic national des marchandises et l'infrastructure ferroviaire.

Dans le trafic grandes lignes, ils disposent d'un monopole qu'ils financent par leurs propres moyens. Les bénéfices réalisés par les CFF dans ce secteur ne sont pas distribués à la Confédération, mais servent à continuer d'améliorer les transports publics, par exemple par l'achat de nouveau matériel roulant. Les autres catégories de trafic des CFF ne génèrent pas de bénéfices et sont soutenues financièrement par la Confédération.

Afin d'assurer le service public, il faut aussi desservir les régions en dehors des grands centres. C'est pourquoi la Confédération et les cantons commandent des offres dans le secteur du trafic régional des voyageurs et en indemnisent les coûts non couverts.

Les CFF exploitent et entretiennent une partie importante de l'infrastructure ferroviaire suisse. Celle-ci est commandée par la Confédération, qui, pour l'essentiel, assure aussi son financement.



Dans le trafic national des marchandises, les CFF constituent avec leur offre de trafic par wagons complets un pilier important de l'approvisionnement en biens répondant aux besoins quotidiens. La Confédération soutient également cette offre par des contributions financières.

## ***Défis***

### Augmentation du trafic

La demande de transports publics a fortement augmenté ces dernières années. Selon les prévisions de la Confédération, elle continuera de croître de 50 % entre 2010 et 2030. Cette hausse du trafic ferroviaire accroît les exigences en matière d'entretien des trains et de l'infrastructure. Afin de pouvoir gérer la croissance attendue du trafic, la Confédération projette de nouveaux aménagements de l'infrastructure. Les CFF en réaliseront une partie; ils étofferont également l'offre et feront à cette fin l'acquisition de nouveaux trains.

### Concurrence dans le trafic international des marchandises

Dans le trafic international des marchandises, les CFF opèrent sur un marché entièrement libéralisé. Pour pouvoir contribuer à la politique de transfert du trafic, ils doivent non seulement s'affirmer face à la concurrence d'autres entreprises ferroviaires, mais aussi face à celle de la route.

### Evolution des besoins des clients

Les usagers des transports publics exigent toujours plus de flexibilité. Pour répondre à ces attentes, les CFF améliorent continuellement les connexions Internet dans les trains et les possibilités d'acheter les billets en route.